



L'hirondelle

**Bulletin d'informations
de la commune de Bernadets**

Edité par la Mairie

GROS PLAN

Le point sur les travaux

La cantine réaménagée

Profitant des vacances scolaires d'été, le conseil municipal a pu concrétiser la mise aux normes de la cantine, concernant la salle où sont réchauffés les repas des écoliers. Un nouveau carrelage avec bouche d'évacuation de l'eau a été notamment installé par l'entreprise PNB Bâtiment que dirige le Bernadétois Gilbert Grandpierre. Le montant des différents aménagements réalisés avant la rentrée est de l'ordre de 1700 euros.



Le centre-bourg sécurisé et éclairé



Le printemps 2005 a été actif du côté du centre-bourg, où l'entreprise Colas a procédé à l'aménagement de la place publique et de la route départementale 39. Une chicane et trois plateaux ralentisseurs ont vu le jour afin de ralentir la circulation dans une zone limitée à 30km/h entre l'école et la salle multiactivités où ont lieu, de temps en temps, des activités scolaires.

Restent à aménager à l'automne :

- des plots d'éclairage au sol sous les avancées de toit de la salle multiactivités.
- des bâches et massifs floraux le long des talus.
- un enduit sur plusieurs murs.

La société Amec SPIE a installé des lampadaires, au niveau de la nouvelle place publique mais aussi aux abords de l'école, afin d'éclairer l'accès à l'école du bas et à la garderie.



Une rentrée active

Comme vous avez pu le constater depuis le dernier numéro de L'Hirondelle en janvier, le centre-bourg a pris sa configuration quasiment définitive. Cet automne, quelques aménagements d'ordre décoratif vont permettre de boucler un projet de longue haleine. Pour répondre à une demande pressante, notamment des parents d'élèves et des riverains, la sécurisation était la priorité majeure de ce lourd programme de travaux.

J'espère que chacun comprendra, qu'entre l'école et la salle multiactivités il fallait impérativement ralentir la circulation en deçà de 30km/h. En concertation et avec le soutien financier du conseil général, des aménagements adaptés ont été mis en place au printemps.

En marge de ces gros travaux, la pré rentrée a été marquée par des actions plus discrètes mais tout aussi utiles grâce à la collaboration de plusieurs conseillers municipaux et adjoints. Ceux-ci ont consacré une partie de leurs vacances à l'élagage d'arbres dans l'enceinte scolaire, l'entretien d'espaces verts et de bâtiments communaux, la peinture de diverses boiseries et portails, le nettoyage de la salle et de l'enceinte scolaire mais aussi la "remise à neuf" du grillage délimitant le terrain de hand et de tennis.

Je tiens à les remercier, personnellement et au nom de la commune, car ils montrent un bel exemple de dévouement et assurent une dynamique particulièrement bienvenue à cette époque de l'année.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Jean HEUGA

Le forum des associations

TENNIS DE TABLE

On n'a pas tous les jours 20 ans.

Cette saison, Bernadets Tennis de table va fêter ses 20 ans. Une journée de réjouissances est prévue mi-juin pour fêter ça. Nous en communiquerons le programme dans le prochain numéro de L'Hirondelle.

Rejoignez-nous : de l'école de tennis de table, le vendredi soir sous la direction d'un entraîneur breveté d'état, à la section adultes (compétition ou loisirs) le mardi soir à 20 h 30 et le jeudi soir dès 18 h 30, tout nouveau joueur (ou toute nouvelle joueuse) sera le (ou la) bienvenu(e).

Belote : concours le 25 novembre. Nous vous attendons nombreux le vendredi 25 novembre dès 20h30 pour un concours de belote avec lots de viande et vins fins à gagner.

AMICALE LAÏQUE

38 adhérents de tous âges, débutants ou musiciens confirmés, ont pu suivre des cours de musique. 19 élèves pour la guitare, 19 élèves pour le piano.



Début avril, au cours de la traditionnelle soirée Cabaret, tous les élèves ont pu faire admirer leur talent. Un repas fort apprécié (paella) régala une centaine de convives et agrémenta cette première audition.

Fin juin, la fête de la musique permet de mesurer les progrès de la plupart des élèves et clôture la saison devant un public toujours plus nombreux.

Après l'assemblée générale du 7 septembre, les modalités de la nouvelle année ont été définies, n'hésitez pas à nous rejoindre.

PARENTS D'ÉLÈVES

Après une fin d'année scolaire riche en festivités (fête de l'école et participation de l'APE à l'après-midi des enfants dans le cadre de la fête de Bernadets), l'APE se réunira le mardi 20 septembre pour son assemblée générale annuelle. A l'ordre du jour : bilan, renouvellement du bureau et programmation des manifestations de l'année.

GYM ET ENTRETIEN

Une nouvelle saison débute pour notre association affiliée à la fédération Française de l'Education Physique et Gymnastique Volontaire.

Tous les lundis et mercredis à 20 heures, les séances de gym reprennent pour les hommes comme pour les femmes, sans distinction d'âge, sous la direction d'Alexandra Segot. Cotisation annuelle : 70 euros, assurance comprise. Pour les nouveaux adhérent(e)s : une séance d'essai gratuite. Apporter un tapis de sol et un certificat de non contre-indication à la pratique de la gymnastique.

Renseignements complémentaires au 05.59.33.08.67 ou au 05.59.33.07.46.

ACCA ET BALL TRAP CLUB



La brume et la fraîcheur matinale annoncent l'ouverture de la saison de chasse et la clôture des concours de ball-trap.

Au niveau départemental, le club est bien représenté en fosse euro avec 3 champions cadet, junior et senior 3ème série. Pour l'année 2006, on souhaite aussi une participation aux championnats de fosse universelle, de compak sporting et de parcours chasse.

Après les travaux d'entretien et de rénovation du site ce printemps, on enregistre encore une très belle réussite pour les 3 concours organisés au Bois Commun, avec 60 tireurs à chacun des concours en 12 plateaux et 40 tireurs pour la journée des 50 plateaux.

Quelques victoires et de nombreuses places d'honneur glanées ça et là sur les pas de tirs du département, des Landes, du Gers et de Hautes Pyrénées créent une véritable émulation au sein du club qui enregistre cette saison ses meilleurs résultats.

Souhaitons, que la saison de chasse 2005/2006 se passe aussi bien que la saison précédente, que la cohabitation entre les chasseurs, les agriculteurs et les promeneurs se fasse dans une bonne entente et dans le respect de tous en attendant le traditionnel repas

GAÛYOUS TOUSTEM

Le club fort de ses 100 adhérents est toujours aussi dynamique. Renforcés par des administrateurs jeunes, nous essayons d'amuser les retraités.

Nos activités sont diverses : rencontre du bureau 4 fois par an ou lorsque le besoin s'en fait sentir. Le goûter du premier mardi de chaque mois qui a toujours autant de succès. Cette année une nouveauté, la marche du jeudi qui nous fait découvrir les sentiers et chemins des villages alentours.

Le 20 février a eu lieu la messe pour les défunts du club, suivi du repas annuel.



En début d'année les anciens du club de plus de 75 ans ont reçu des chocolats. Les grillades ont eu lieu le samedi 30 juillet, 82 convives ont pu déguster les plats préparés par des chefs dignes de ce nom, qu'ils en soient ici remerciés, pour leur dévouement. Le 24 septembre, lors du voyage d'un jour, nous irons à Hélette écouter Michel Etcheverry, chez lui. Cet automne, comme d'habitude, nous dégusterons châtaignes et bourret.

Comme vous pouvez le constater, même nos cheveux blancs ou gris ne nous laissent pas sombrer dans la nonchalance, pourvu que ça dure !

COMITÉ DES FÊTES



L'équipe du comité des fêtes vous annonce que cette année encore, les fêtes de notre village ont été une belle réussite.

En effet, sur le plan financier, le bilan laisse apparaître un bénéfice de 844 €. Ce qui va nous permettre d'organiser de nouvelles manifestations.

Sur le plan moral, chaque activité a connu un franc succès dans une ambiance conviviale et festive.

Un clin d'œil tout particulier pour l'après-midi des enfants très bien organisé par l'Association des Parents d'Élèves, et aux courageux marcheurs du dimanche qui ont été bien plus nombreux cette année. Nous espérons que vous avez tous passé d'agréables moments. En ce qui nous concerne, nous avons fini le week-end sur les rotules mais avec de supers souvenirs plein la tête.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement de ces trois jours de fêtes.

Beaucoup des membres du comité des fêtes ne seront plus là l'an prochain. Nous espérons qu'il y aura de nombreux candidats pour assurer la relève. Nous vous donnons rendez-vous pour l'Assemblée générale qui aura lieu début 2006 !

POUR LOUER LA SALLE MULTIACTIVITES

Depuis le 1er janvier 2004, la municipalité met à disposition des habitants de Bernadets les 3 modules de la nouvelle salle multiactivités, selon un régime de location répondant à un règlement intérieur affiché et disponible en mairie, au tarif suivant :

Petites salles : 30 euros l'été, 40 euros l'hiver. Caution: un chèque de 300 euros.

Grande salle : 100 euros l'été, 120 euros l'hiver. Caution : un chèque de 600 euros (qui sera restitué s'il n'y a pas de dégradation) + un chèque de 150 euros (qui sera encaissé si le nettoyage n'est pas effectué par le particulier).

Locations auprès de Marie-Hélène Sallaber (05.59.33.04.73). Merci de vous y prendre à l'avance, sachant que la grande salle est occupée tous les soirs de la semaine (gym, aikido ou tennis de table) et les samedis suivants : 24 septembre, 8 et 22 octobre, 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre, 14 et 28 janvier 2006, 25 février 2006, 4, 11 et 25 mars 2006, 8 avril 2006 à l'occasion de matches de tennis de table.

Pour les 2 salles annexes, plusieurs créneaux sont disponibles l'après-midi et en soirée.

AÏKIDO

Pour sa troisième saison sportive, l'activité aikido redémarre à Bernadets. N'hésitez plus, venez rejoindre l'équipe de pratiquant(e)s inconditionnel(le)s dans une ambiance sympathique et détendue afin de découvrir cet art martial original. Original car, de par son concept, la compétition n'existe pas en aikido. L'aïkidoka s'apprécie non pas par rapport au résultat d'une confrontation avec un adversaire mais plutôt par l'évolution et l'évaluation constante de ses connaissances techniques, de sa façon d'être et de se comporter. De ce fait, la pratique de l'aïkido est ouverte à tous et toutes de 7 à 77 ans!

Pour information, les aikidokas bernadetois ont participé la saison dernière (et participeront cette année !) à plusieurs stages de perfectionnement technique sous la direction de Maîtres de haut niveau (5ème et 6ème Dan).

Les cours (adultes et jeunes 13 ans mini) ont lieu tous les mardis de 18h30 à 20h00 dans la salle multiactivités. Vous avez la possibilité de faire un cours d'essai gratuit et il est également possible de suivre des cours d'aïkido en sus à la salle polyvalente de Morlaàs les lundis et mercredis soirs. Pour toute information, vous pouvez contacter le professeur, Bernard Lasserre (CN 4ème Dan) au 05.59.68.37.72.

ANCIENS COMBATTANTS



La vie des anciens combattants des deux villages suit le cours des calendriers prévu lors de l'assemblée générale.

Le 19 mars dernier, a été commémoré l'anniversaire du traité d'Evian qui établissait normalement le cessez-le-feu en Algérie après 8 années de combats meurtriers.

La cérémonie regroupait de nombreux anciens combattants du canton ainsi que 5 porte-drapeaux avec leur emblème national, un détachement de gendarmerie ainsi que les 2 maires de Saint-Castin et Bernadets. Le président départemental de la FNACA, André Laffitte, présidait ces moments de recueillement.

Le 8 mai, cérémonie au monument aux morts de Saint-Castin suivi du vin d'honneur et du repas au Castine.

Notre association est constituée par 18 anciens combattants dont 6 Bernadetois et une veuve. Souhaitons de rester le même nombre encore longtemps.

CHAPELLE DES ARTS

Exposition de peinture et sculpture du 17 au 24 septembre, de 14h à 18h, avec des œuvres des peintres Marie-Paule Fath et Isabelle Kehr-Pédéhonta ainsi que du sculpteur Francis Clertan. Renseignements au 06.08.92.91.46.

Journées du Patrimoine :

Exposition le samedi 17 septembre, à partir de 18h.

A 20h dans la chapelle, concert de musique brésilienne avec le groupe AQUI 0.

Entrée : 10 euros.

A SAVOIR

LE NOUVEL ABRI BUS... POUR LES LYCEENS AUSSI



Aménagé lors de la construction de la salle multiactivités, le nouvel abri bus qui donne sur la

place publique est désormais desservi par les bus scolaires à destination des lycées palois, comme précédemment pour le collège de Morlaàs. Une nouveauté favorisée par la mobilisation des parents d'élèves concernés, appuyée par la mairie.

PASSAGES DE BUS

Des bus, de la Citram le matin et de chez Bouet-Augaret le soir, desservent Bernadets depuis la rentrée à destination des lycées palois. Leur passage par le chemin Tauziet implique un sens unique de circulation (voir ci-dessous).

SENS INTERDIT

En raison des passages quotidiens, matin et soir, de bus à destination des lycées palois, la circulation va être réglementée au chemin Tauziet. Cette décision vise également à réduire le flux de véhicules apparus sur ce chemin étroit depuis l'aménagement des plateaux ralentisseurs.

QUALITÉ DE L'EAU

"Quelle eau voulons-nous en 2015, en Adour-Garonne?" c'est le thème d'une consultation du public réalisée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Des questionnaires sont disponibles en mairie ou sur internet à l'adresse: www.dce.eau-adour-garonne.fr Renseignements au 0811 655 755.

CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL

Dans le cadre de la communauté de communes Luy-Gabas-Souye-Lées, Bernadets met à disposition des structures municipales pour accueillir des activités réservées aux jeunes.

Tous les mardis, de 17h à 18h, l'école reçoit un atelier de théâtre et d'expression artistique.
Contact : Cécile Rodier (06.62.41.95.93)

Les mercredis, durant les mois d'avril et mai, dès 14h :

- Tennis de table à la nouvelle salle.
Contact : Christophe Blanche (06.84.01.45.74)
- Tennis en extérieur.
Contact : Valérie Clame (05.59.12.03.77)

Parmi les autres activités proposées par le Contrat Educatif Local, figurent l'informatique, la gymnastique ludique, le karaté, l'escrime, l'environnement, le hand et le basket.

Renseignements : à la communauté de communes (05.59.33.46.10)

REPAS DU TROISIÈME ÂGE



Le traditionnel repas des aînés de la commune a eu lieu au mois de mars, à la salle multiactivités, en présence des élus et du personnel communal. Les convives ont apprécié, à cette occasion, la cuisine du traiteur Eric Luro.

LE SAVIEZ-VOUS ?

DISPOSITIF DE CRISE EN CAS D'INTEMPÉRIES

En cas de grosses intempéries (neige, inondations, tempêtes), un plan de crise a été prévu par le conseil municipal de Bernadets, préconisant à chaque élu de :

- faire le point sur la situation dans son secteur
- rassembler les informations et les transmettre à Jean Heuga sur le haut du village, à Michel Albert dans le bas de la commune.

Les habitants sont invités à aider au bon fonctionnement de ce plan, par exemple en prévenant au plus vite des difficultés rencontrées dans leur quartier.

PANNEAUX SAUVAGES

Monsieur le maire rappelle l'interdiction d'implantation " à titre personnel " de panneaux sur la voie publique. Celle-ci est soumise à arrêté municipal sur les voies communales et à arrêté départemental sur les routes départementales.

UN NOUVEAU FORFAIT SCOLARITÉ

En concertation avec plusieurs municipalités environnantes, le conseil municipal a décidé de demander une participation aux communes extérieures ne disposant pas d'école sur leur territoire et dont certains enfants sont scolarisés à Bernadets. A compter de l'année scolaire 2005-2006, ce forfait sera de 300 euros par élève. Il sera utilisé dans le cadre des dépenses de fonctionnement : entretien des locaux, charges du personnel...

NOUVELLE CABINE TÉLÉPHONIQUE

France Télécom a prévu d'installer d'ici la fin 2005 une nouvelle cabine téléphonique jouxtant l'école. Cet appareil ne fonctionnera plus avec des pièces, mais acceptera des cartes prépayées à codes, qu'elles soient émises par France Télécom ou par tout autre opérateur téléphonique. Il permettra également de réaliser des appels en PCV (appel à la charge de l'appelé) dans toute la France métropolitaine.

ÉVOLUTION DES IMPÔTS LOCAUX

Si les bases fiscales sont fixées par l'Etat et tiennent compte de nos trains de vie (critères de confort de nos habitations, des revenus de chaque ménage, de la présence de piscines...), seuls les taux sont votés par le conseil municipal.

A Bernadets, la décision pour 2005 a été de reconduire une progression uniforme de 5% des quatre taxes, afin de se donner quelques moyens, notamment pour améliorer la voirie communale, actuellement mal en point.

Par ailleurs, dans un souci de sécurisation, la commune va s'inscrire dans un développement de l'éclairage public sur des carrefours ou zones sensibles. Si les quatre taxes (foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation et taxe professionnelle) pratiquées par Bernadets restent largement en dessous de la moyenne départementale, elles permettent de se repositionner après des minorations au début des années 1990.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Dans le cadre d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), la communauté de communes Luy-Gabas-Souye-Lées offre, en complément des subventions de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), des moyens sans précédent pour le financement de travaux d'amélioration de l'habitat (sont exclus les travaux d'entretien courants: peintures intérieures, papiers peints, moquette). Il reste encore quelques mois (avant janvier 2006) pour en bénéficier.

Renseignements auprès de Dominique Lasserre (PACT-CDHAR du Béarn), chargée de l'opération, contact au 05.59.14.60.60.

CHAUFFAGES À VENDRE

Suite à une remise aux normes électriques, la municipalité a encore en vente des chauffages à air pulsé de l'ancienne salle des fêtes. Prix (intéressant) à débattre. Contacter M. le maire au 05.59.33.00.61.

NE PAS OUBLIER DE SE FAIRE RECENSER

Pour se faire recenser, les jeunes, filles et garçons, atteignant l'âge de 16 ans doivent se présenter à la mairie, munis du livret de famille. Cette démarche est obligatoire : sans le certificat remis à cette occasion, leurs dossiers d'inscriptions aux examens ou au permis de conduire seront retardés.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes souhaitant figurer sur les listes électorales de Bernadets ont jusqu'au 31 décembre pour s'inscrire.

ÉTAT CIVIL

Mariages :



Anne-Sophie Daubin et Olivier Bergez,
le 25 juin 2005.



Audrey Cazenave et Eric Barbotin,
le 25 juin 2005.

A cette occasion, L'Hirondelle adresse ses félicitations à Paul Cazenave conseiller municipal et à son épouse parents de la mariée.

PRATIQUE

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie de Bernadets est ouverte :
le mardi (de 14h à 18h30),
le jeudi (de 14h à 17h30)
et le samedi (de 11h15 à 12h15).

Pour prendre rendez-vous avec le maire, on peut le joindre à son domicile (05.59.33.00.61.) ou contacter le secrétaire de mairie aux heures d'ouverture (05.59.33.07.42.)

DÉCHETS VERTS

Dans le cadre de l'intercommunalité, une plate-forme de stockage des déchets verts a été aménagée à Morlaàs à côté de l'actuelle déchetterie.

Voici ses horaires d'ouverture :

Du 1er mai au 31 octobre :
du lundi au samedi, de 10 h à 12 h et
de 14 h à 18 h.

Du 1er novembre au 30 avril :
les lundis, jeudis et samedis, de 10 h à
12 h et de 14 h à 18 h.

Concernant la déchetterie, elle est ouverte toute l'année, du lundi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

La rédaction de l'hirondelle

Responsable

Michel Dumora

1, lotissement du parc
Impasse Les Hêtres

Ont collaboré à ce numéro :

Marie-Hélène Sallaber
Christian Sempé